

## ASSISTANCE ET PROTECTION DES ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS ET SÉPARÉS AU MAROC



Janvier 2018 - Juin 2019

### CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET



Selon les données les plus récentes, 10% de la population migrante en situation irrégulière au Maroc est composée par des jeunes de 16-17 ans et une partie importante d'entre eux est représentée par des enfants migrants non accompagnés et séparés<sup>1</sup>. Le Maroc est en fait un pays de transit, de destination et d'accueil pour ces enfants en majorité originaires de pays subsahariens comme la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Mali et le Cameroun<sup>2</sup>. Leurs parcours les amènent à transiter par le Maroc afin de traverser la Méditerranée et arriver en Europe et ils vivent dans des conditions extrêmement critiques d'isolement, d'abus et d'accès limité aux services de base. Souvent ces enfants vivent dans la rue et se voient obligés de mendier pour survivre. La combinaison de ces facteurs difficiles les expose gravement au risque d'être exploités sexuellement ou d'être victime de travail forcé et – pour certains cas – de devenir victimes de traite tout au long de leur parcours migratoire<sup>3</sup>. Parallèlement, plusieurs acteurs de terrain ont constaté que le phénomène des enfants non accompagnés et séparés n'implique pas simplement les enfants migrants, mais de plus en

plus un flux important de marocains séparés de leurs parents ou en situation d'abandon en migration interne au Maroc ou en mouvement vers l'Europe<sup>4</sup>. Face à l'ampleur du phénomène migratoire, le Royaume du Maroc affiche une politique volontariste particulièrement représentée par la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), mise en œuvre par le Ministère Délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MDCMREAM). Grâce à la SNIA, le MDCMREAM, en collaboration avec plusieurs Ministères marocains, a pu prendre en compte les besoins spécifiques des enfants non accompagnés et séparés en termes d'assistance sociale, de santé et d'éducation, en visant un libre accès aux services d'aide sociaux.

A la lumière de ce contexte, l'OIM grâce à l'appui financier du Ministère des Affaires Étrangères du Danemark, s'engage dans la protection des enfants non accompagnés et séparés. À travers ce projet, l'OIM cherche à contribuer à l'amélioration de l'assistance et de la protection de ces enfants au Maroc en soutenant tous les acteurs étatiques et non-étatiques.

<sup>1</sup>L'enfant non accompagné est celui qui est séparé de ses deux parents et d'autres membres de sa famille et n'est pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume. L'enfant séparé est celui qui n'est pas accompagné par ses parents mais par un membre de sa famille ou un autre adulte.

<sup>2</sup>Antonia Carrión and Michèle Zirari, *Retour et Intérêt Supérieur de l'enfant : Référencement des mineur-e-s non accompagné-e-s*, IOM, 2016

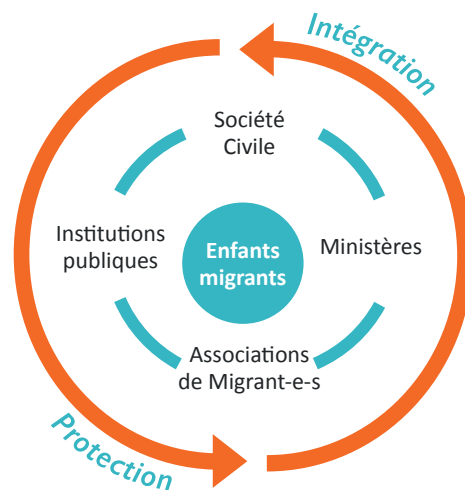
<sup>3</sup>Field assessment on human trafficking and non-accompanied children in Oujda and Nador, IOM Morocco, April 2017

<sup>4</sup>Données collectées pendant le cycle de formations pour les acteurs de la société civile au Maroc, août – décembre 2017

## PUBLIC CIBLE

Le Projet « Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc » cible à la fois :

- Les enfants migrants non accompagnés et séparés se trouvant au Maroc et qui y arrivent en situation de vulnérabilité pendant leur parcours migratoire.
- Les enfants nationaux les plus exposés aux risques de la migration irrégulière et de la traite des êtres humains.
- Les acteurs clés au niveau étatique et non-étatique en matière de protection de l'enfance au Maroc.



## OBJECTIFS

Le projet vise à contribuer à une meilleure assistance et protection du public cible.

Plus spécifiquement le projet cherche à :

- Soutenir les ministères et les acteurs étatiques impliqués dans la protection de l'enfance et dans l'élaboration d'outils pour la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés ;
- Renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile en matière de mise en place de services d'assistance et de protection pour l'enfance et la jeunesse au Maroc ;
- Fournir une assistance directe aux bénéficiaires du projet, notamment en termes d'hébergement, d'assistance médicale et légale, ainsi que de soutien psychosocial ;
- Appuyer l'autonomisation des bénéficiaires à travers le développement personnel et le renforcement de leurs capacités (formation professionnelle, développement de compétences, etc.) ;
- Sensibiliser le public cible et les communautés d'accueil sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains ;
- Promouvoir la recherche et la coopération internationale en matière d'assistance et de protection des enfants migrants.

### Contact point focal :

Mme Vanessa Tullio | OIM Rabat | vtullo@iom.int

Avec l'appui financier de :



**MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS  
OF DENMARK**



Pour plus d'informations, veuillez contacter :

L'Organisation Internationale pour les Migrations - OIM Rabat, Maroc  
Organisme des Nations Unies Chargé des Migrations  
n°11 rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat - Maroc  
Tél : +212 (0)5 37 65 28 81 / Fax : +212 (0)5 37 75 85 40  
Email : iomrabat@iom.int - <http://morocco.iom.int>